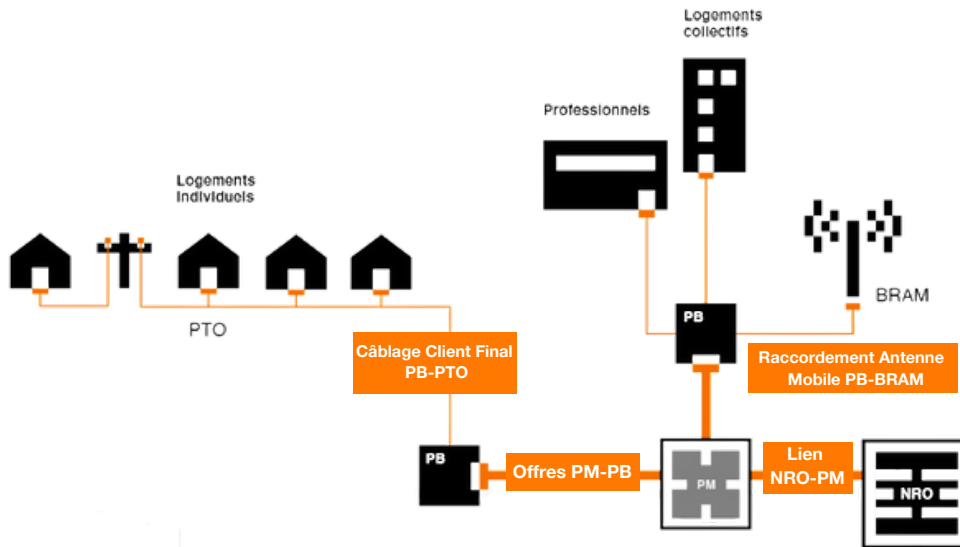


# FTTH Passif

Raccorder les logements de vos clients finaux en fibre passive sur le réseau mutualisé du Réseau d'Initiative Publique.



Cette offre de FTTH Passif garantit à vos clients finaux l'accès à un réseau Très Haut Débit afin de développer leurs usages au quotidien.



## Les composantes

### Lien NRO-PM

Vous disposez d'un droit d'usage de 20 ans à partir de la date d'installation du Point de Mutualisation.

- Le petit plus**
  - 12 fibres par Lien NRO-PM avec un tarif adapté selon la longueur du lien et le nombre de fibres.
- Garantie de Temps de Rétablissement :**
  - 10h du lundi au samedi de 8h à 18H
- Prérequis**
  - Disposer d'un Accès Passif au Point de Mutualisation
  - Être hébergé au Noeud de Raccordement Optique

### Offres PM - PB

Vous disposez d'un droit de jouissance sur la ligne FTTH installée par le RIP.

- Le petit plus**
  - La location de fibre entre le PM et le local du Client Final est sans engagement
- Garantie de Temps de Rétablissement :**
  - 10h du lundi au samedi de 8h à 18H en option
- Prérequis**
  - Disposer d'un Accès Passif au Point de Mutualisation sur lequel sera rattaché la Ligne FTTH

### Câblages Client Final PB - PTO

Vous disposez d'un droit d'usage de 20 ans à partir de la date d'installation du Point de Mutualisation.

- 2 modes de raccordement sont possibles :**
  - en mode STOC par vos soins
  - directement par l'Opérateur d'Infrastructure
- Raccordable à la demande**
  - Le RIP peut identifier des logements comme étant Raccordable à la demande, afin de vous donner la possibilité de passer commande, sans tarification supplémentaire.

### Raccordement Antenne Mobile PB -BRAM

Vous êtes propriétaire du câblage déployé en aval du BRAM jusqu'à son Antenne Mobile.

- Condition**
  - Un Boitier de Raccordement d'Antennes Mobiles est posé et raccordé à un Point de Branchement par l'Opérateur d'Immeuble sous condition de fibres surnuméraires disponibles.



# Votre parcours client

## 1. Contractualisation



### Les contrats à signer en prérequis

Accord Cadre, RGPD, Espace Opérateurs et e-services, Fourniture d'informations FttH



Une fois les prérequis signés, l'ensemble du catalogue d'offres du Réseau d'Initiative Publique (RIP) est accessible à la contractualisation.



Il est nécessaire de vous mettre en conformité avec les protocoles normalisés en vigueur du groupe Interop'fibre.

## 2. Accès à votre Espace Opérateurs RIP



Un espace client digital unique, sans frais, est mis à votre disposition.

Accédez à vos e-services pour effectuer toutes vos opérations et gérer ainsi votre activité en toute autonomie 7j/7 24/24. Retrouvez également les informations pratiques : vos contrats, vos actualités, vos factures, un espace documentaire...

## 3. Prise de Commande

Passez directement vos commandes dans votre Espace Opérateurs RIP.



Avant-vente

Accès  
FTTH

TAO  
outil de  
préqualification



Avant Comande

e-RDV  
Avant-Commande  
outil de prise de rendezvous



Commande

EFC  
outil d'échange  
de fichier



Après-vente

e-SAV  
Signalisation  
outil de signalisation



Muter

e-Mutation  
Fibre

## 4. Vie de la solution



Nous faisons évoluer notre offre en fonction du marché tant sur le débit proposé que sur les solutions techniques d'interconnexion.



**L'offre FTTH Passif est actuellement disponible sur 18 Réseaux d'Initiative Publique opérés par Orange Concessions :**

Alliance THD, Ariège THD, Auvergne THD, BFC Fibre, Caps THD, Charente-Maritime THD, Gers Numérique, Gironde THD, Grand Dax THD, Laval THD, Loire-Atlantique Numérique, Mayenne Fibre, Moselle Numérique, Poitou Numérique, THD Bretagne, Orne Métropole THD, Var THD et Vendée Numérique.

